



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B3.11 et B3.12-S-A-EP

N° de demande : 2006-3980
Catégorie : Catégorie B, sous-catégories B3.11 (Nouveaux organismes nuisibles) et B3.12 (Nouveau site/nouvel hôte)
Produit : Insecticide Trounce pour la cour et le jardin de Safer
N° d'homologation : 20564
Matière active (m.a.) : Sels de potassium d'acides gras (20 %) et pyréthrinés (0,2 %)
N° de document de l'ARLA : 1413826

Contexte

L'insecticide Trounce pour la cour et le jardin de Safer (Safer's Trounce pour la cour et le jardin Insecticide) est homologué depuis le 23 janvier 1989 pour lutter contre certains insectes ravageurs présents dans les arbres fruitiers, les plantes à fleurs, les plantes d'ornement, les arbustes et les légumes. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande vise l'ajout, sur l'étiquette de produit de l'insecticide Trounce pour la cour et le jardin de Safer, d'un nouvel organisme nuisible (punaises des céréales) et d'un nouveau site/nouvel hôte (gazons).

Évaluation des propriétés chimiques

Une telle évaluation n'est pas requise en l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit.

Évaluation sanitaire

L'utilisation de pyréthrinés et de sels potassiques de savon sur les pelouses résidentielles est compatible avec le profil d'emploi homologué pour chacune des matières actives de cette PC. Aucun équipement de protection individuelle n'est nécessaire lors de la manipulation du produit.

Évaluation environnementale

Le traitement du gazon en plaques contre les punaises des céréales requiert, dans le cas de cet insecticide, une dose et une méthode d'application équivalentes à celles qui sont déjà homologuées pour le traitement des arbres fruitiers, des plantes à fleurs, des plantes d'ornement, des arbustes et des légumes. Par conséquent, les risques pour l'environnement ne devraient pas être accrus. L'ajout d'énoncés appropriés sur l'étiquette du produit a atténué les préoccupations d'ordre environnemental.

Évaluation de la valeur

Les données de sept essais sur le terrain ont révélé que l'efficacité de l'insecticide Trounce pour la cour et le jardin de Safer contre les punaises des céréales est acceptable (réduction de 61 à 100 % de la population). Selon les données provenant des essais sur le terrain et des essais en serre, cet insecticide est peu susceptible d'endommager les graminées à gazon. Le Trounce pour la cour et le jardin de Safer constitue un substitut intéressant aux produits renfermant du carbaryl, la seule autre matière active à usage domestique homologuée au Canada contre la punaise des céréales, mais son utilisation domestique est interdite dans bon nombre de municipalités canadiennes.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation de l'insecticide Trounce pour la cour et le jardin de Safer afin d'inclure, sur l'étiquette du produit, l'organisme nuisible (la punaise des céréales) et le nouveau site/nouvel hôte (les gazons) proposés.

Références

A. Liste d'études et de renseignements présentés par le titulaire

Évaluation de la valeur

PMRA 1268904 (part) No Date. Trounce insecticide for control of hairy chinch bug in turf. Unpublished. 1 page. DACO 10.2.3.3.

PMRA 1268904 (part) 1989. Control of chinch bugs in turf by Trounce and diazinon. Unpublished. 1 page. DACO 10.2.3.3.

PMRA 1268904 (part) 1987. Chinch bug, Blissus leucopterus (Say). Unpublished. 2 pages. DACO 10.2.3.3.

PMRA 1268907 (part) 1990. Field phytotoxicity trials (File: RES-P-1061, Exp. No.: LI-10). Unpublished. 8 pages. DACO 10.3.2.

PMRA 1268907 (part) 1990. Phytotoxicity of SAP 2028 on lawn grass species - greenhouse trials (File: RES-P-1061, Exp. No.: LI-1 and LI-9). Unpublished. 5 pages. DACO 10.3.2.

Évaluation sanitaire

| | |
|----------------------|--------------------|
| PMRA Document Number | All Contexts |
| 1289358 | 2006-3980 APPL 5.2 |

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.